



Programme Départemental d'Insertion et d'Emploi

APPEL A PROJETS TERRITORIALISE 2019

Insertion, Formation, Emploi

Territoires 6, 7, 8 et 9 du Grand Paris :

Plaine Commune

Paris Terres d'Envol

Est Ensemble

Grand Paris Grand Est



PREAMBULE

Le Département, chef de file de la politique départementale d'insertion, transforme son « PDI » en « PDIE » : **Plan départemental d'Insertion et d'Emploi** pour les années 2018-2020.

En partenariat avec les acteurs territoriaux, le PDIE a pour objectif de saisir toutes les opportunités d'insertion et d'emploi offertes par les grands projets, notamment le métro du Grand Paris et les Jeux Olympiques 2024, en faveur des habitants de la Seine-Saint-Denis.

Le nouveau programme d'actions départementales 2018 « Insertion, formation, emploi », mis en œuvre à partir de mars 2018, décline plusieurs priorités du PDIE, dont :

- L'accès à l'emploi
- La prise en compte des besoins en compétences des entreprises,
- Le développement et la valorisation des compétences des publics,
- La qualification et la sécurisation des parcours, en insistant sur l'étape-clé de l'élaboration et la validation du projet professionnel

Le présent appel à projets constitue le volet « territorialisé » de cette programmation aux objectifs renouvelés. Il vise à prendre en compte, dans l'offre départementale, des spécificités locales dans le respect d'un équilibre territorial global :

- Une offre qui se veut plus souple et de proximité, au plus proche des besoins des territoires en termes de recrutement ou de préparation et montée en compétences des personnes
- Une offre construite en concertation étroite avec les partenaires: services techniques des Etablissements Publics Territoriaux, professionnels de l'insertion sur le terrain
- Une offre au cœur de la dynamique du Grand Paris, ouverte à l'innovation pédagogique et sociale, pour répondre aux opportunités d'emploi à venir sur les territoires au regard des grands projets.

1 – CADRE GENERAL DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets se décline en quatre volets, correspondant aux quatre territoires infra-départementaux définis par le Grand Paris :

- Territoire 6 : Plaine Commune
- Territoire 7 : Paris Terres d'Envol
- Territoire 8 : Est Ensemble
- Territoire 9 : Grand Paris Grand Est

Le porteur de projets souhaitant candidater devra se référer aux types de réponses attendues selon le territoire ciblé (cf. fiches correspondantes).

Le 1^{er} critère d'éligibilité sera la réponse aux besoins territoriaux, définis dans les fiches des territoires. Par ailleurs, seront privilégiés les projets soutenus par les EPT et les structures d'accompagnement des publics (PIE, PLIE...). Il est attendu dans la réponse une présentation de l'élaboration du ou des projet(s) déposés.

Les actions proposées devront s'adresser aux allocataires du RSA soumis à droits et devoirs, résidant sur le territoire choisi. Les actions peuvent concerner d'autres publics, sous réserve des cofinancements correspondants : le Département ne prendra en charge que le financement relatif aux allocataires du RSA soumis à droits et devoirs.

Le financement des actions proviendra des crédits d'insertion du Département. Aucune participation financière ne pourra être demandée aux participants par l'organisme, sauf dans un objectif unique centré sur la pédagogie et l'implication des personnes dans leur parcours (ex : actions sur la mobilité).

Le porteur de projets doit être soit :

- une association,
- une structure de l'Economie Sociale et Solidaire, pouvant justifier de son appartenance à l'ESS par statut juridique ou agrément,
- un établissement public : hors Etablissements Publics Territoriaux.

Les actions de formation seront référencées dans le système d'information Dokelio (site de Défi Métiers¹) sous réserve que le porteur de projets indique son numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation et sur la plateforme du Département²

¹ <https://www.defi-metiers.fr/formations/>

² <https://formation-rsa.seinesaintdenis.fr>

2 - SELECTION DES PROJETS

Outre la qualité du contenu des projets proposés, le Département et les EPT, partenaires dans l'instruction des projets, seront attentifs aux critères suivants :

- Expertise de la structure dans l'accompagnement des publics en insertion
- Potentialités d'accès ou de retour à l'emploi pour les participants
- Mise en œuvre des moyens humains et matériels permettant la bonne réalisation de l'action, sur la base d'un budget sincère et justifié dans sa réalisation
- Ingénierie mise en œuvre pour le suivi pédagogique des participants, ainsi que le suivi administratif et financier et l'évaluation de l'action
- Qualité et nature des partenariats (en particulier, le détail des modalités de communication et partenariat avec les services référents), qualité du réseau d'entreprise (en particulier pour les actions visant prioritairement l'accès/le retour à l'emploi)
- Santé financière de la structure.

L'ensemble des projets retenus devront respecter les exigences suivantes :

- Respect de la convention et de ses annexes entre le Département et le porteur de projets. Cette convention précise notamment les éléments à transmettre en amont et en aval de l'action, relatifs au suivi et à l'évaluation de l'action.
- Mise en place de temps formels en début et fin d'action (comités de pilotage, de bilan...) auxquels seront conviés les prescripteurs et les représentants du Département et de l'EPT. Si la durée de l'action le permet, un bilan intermédiaire peut être mis en place. Dans tous les cas, le Département sera convié au démarrage de l'action.

3 - MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le Département s'associe aux démarches de simplification administratives portées par l'État et publie ce présent appel à projets sur le site expérimental « demarches-simplifiees.fr ».

Les modalités de réponse à cet appel à projets sont totalement dématérialisées : tout projet qui serait déposé par un autre canal sera déclaré comme non recevable.

La réponse à cet appel à projets se fera sur le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cd93-ife-territorialise-2019-structure>

Le dépôt de projets sera accessible jusqu'au **12 juin 2019 à 17h.**

La réponse à l'appel à projets s'effectuera en trois temps sur la plateforme « demarches-simplifiees.fr » :

1. Pré-remplissage et enregistrement en brouillon du « dossier structure »

Les porteurs de projets mutualisés devront élaborer une unique réponse commune au présent appel à projets, qui identifiera pour le Département l'interlocuteur principal du projet (« dossier structure ») et la répartition des activités entre chaque partie prenante du projet (détails à fournir dans le dossier « action »).

2. Remplissage d'un dossier « action »

Lorsqu'une action contiendra plusieurs projets de sessions, il conviendra de ne remplir qu'un seul dossier « action ». Une session s'entend comme étant une action proposée plusieurs fois de suite, de manière identique, à chaque fois au même endroit. Lorsqu'une action est proposée à plusieurs endroits différents (plusieurs lieux d'action), il convient de déposer un dossier « action » par lieu d'action ciblé.

3. Finalisation du « dossier structure » en y rattachant le-s dossier-s « action ».

Une **notice explicative détaillée** de réponse à l'appel à projets est disponible sur la plateforme de dépôt : s'y reporter obligatoirement avant de commencer à candidater.

Passée la date du 12 juin 2019, il ne sera plus possible de déposer de nouveau dossier, ni de modifier un dossier ou brouillon de dossier existant.

Les structures doivent donc anticiper ces délais et ces nouvelles modalités de dépôt. Si toutefois, malgré cette notice, des difficultés survenaient à l'utilisation de cette plateforme, merci de contacter le Département :

Imdubois@seinesaintdenis.fr

01.43.93.41.09.

Les organismes ayant déposé un dossier dans l'appel à projets « IFE 2019-2020 » ne sont pas tenus de redéposer un dossier administratif (dossier « structure »).

Les réponses à ce présent appel à projets devraient être apportées par le Département à partir de septembre 2019.



Territoire 6 du Grand Paris : Plaine Commune

Éléments de cadrage généraux

Les projets devront être à destination des allocataires du RSA du territoire de Plaine Commune Grand Paris : Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse.

Ils devront appuyer les actions mises en œuvre par les professionnels de l'accompagnement et **s'inscrire comme des « maillons » dans les parcours des personnes accompagnées.**

Ainsi, **en amont du dépôt de projet auprès du Département, les organismes sont invités à se mettre en contact avec les services référents en charge de l'accompagnement des publics, pour étudier la faisabilité de mettre en œuvre leur action directement dans leurs locaux.**

Les actions proposées devront aboutir à des **solutions concrètes pour les bénéficiaires** : sorties en emploi, en formation qualifiante ou en Insertion Par l'Activité Economique, notamment sur des clauses. En effet, il s'agit de développer des actions permettant de mobiliser et de préparer les publics à l'emploi sur l'ensemble des filières qui recrutent, en ciblant plus particulièrement certaines familles de métiers, au regard des opportunités d'emploi.

Éléments de contexte territorial vis-à-vis de l'emploi et de la formation

Le territoire de Plaine Commune regroupe une centaine de nationalités différentes, 410 000 habitants, 180 000 emplois et 40 000 étudiants (INSEE). La population du territoire est caractérisée par un taux de chômage élevé (20.8% contre 11.1% en Ile-de-France selon l'INSEE 2010). Selon Pôle Emploi, plus d'un tiers sont des chômeurs de longue durée et plus de 34.2% ont moins de 25 ans. Les difficultés du recrutement de la population locale viennent principalement du fait qu'elle possède peu de diplômés.

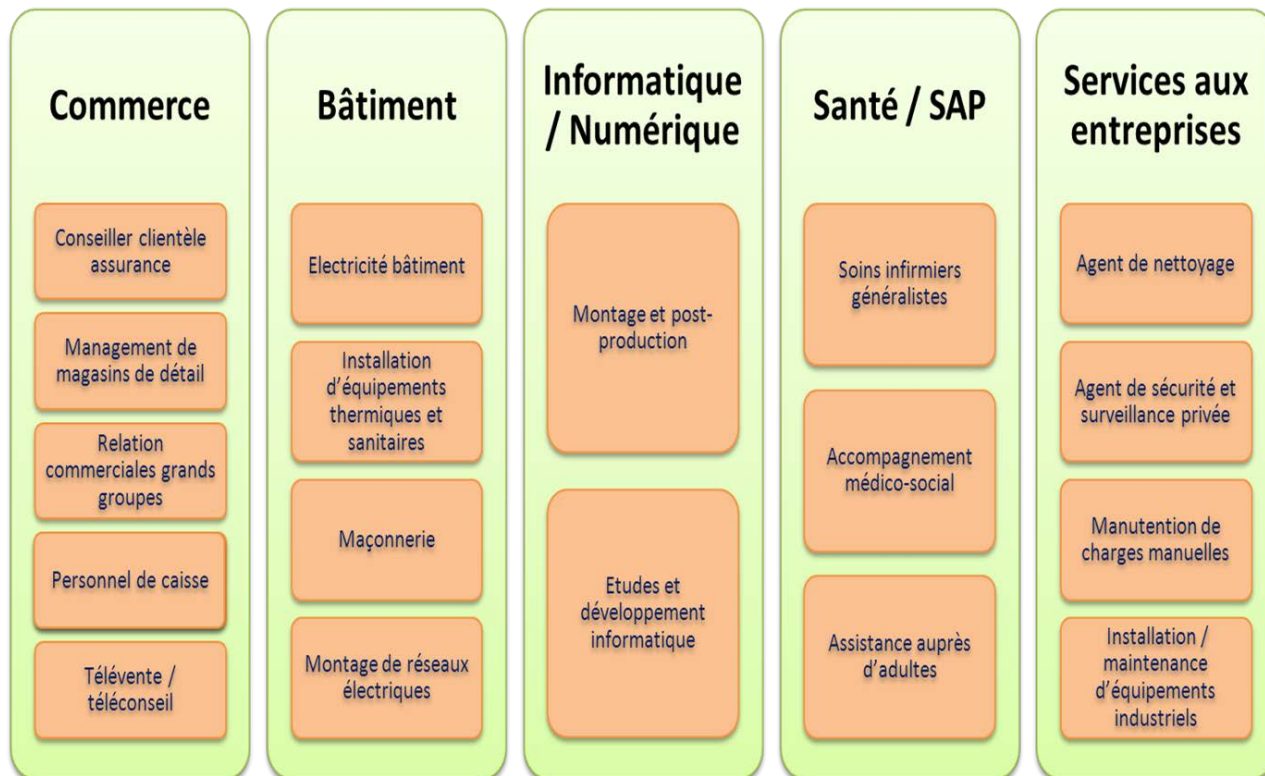
Le territoire de Plaine Commune connaît un fort développement et va connaître dans les années à venir une dynamique sans précédent : les lignes de transports du Grand Paris, la réhabilitation totale du quartier Pleyel, le nouveau programme de rénovation urbaine, les sites olympiques vont générer des opportunités importantes, notamment en emploi. La montée en compétences des bénéficiaires du RSA est donc un enjeu majeur afin de leur permettre d'accéder à ces perspectives d'emploi.

Depuis 2012, une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territorialisées a été mise en place par Plaine Commune, acteur de l'intervention locale en matière de formation, d'emploi et d'insertion, avec son réseau de Maison de l'Emploi. Son offre de services s'adresse aux habitants du territoire, et plus particulièrement aux bénéficiaires du RSA et aux demandeurs d'emploi, mais également aux entreprises, afin de

les appuyer en matière de gestion des ressources humaines, notamment par l'ingénierie d'actions sur mesure.

Cette démarche de GPECT a permis l'identification de 5 secteurs porteurs et d'une vingtaine de métiers. Un plan d'action en a découlé permettant la qualification des demandeurs d'emploi sur des métiers en tension avec la mobilisation des partenaires publics et privés.

Les filières ciblées, prioritairement mais pas exclusivement sont les suivantes :



Pour cet appel à projets, une attention plus particulière sera portée sur les actions dans le secteur du **BTP** et du **numérique**.

Typologie des réponses attendues pour le territoire de Plaine Commune :

- **Liste des filières/métiers ciblés :**

- BTP : Gros œuvre, électricité
- Numérique : son, image, développement web, maintenance informatique : métiers à fortes demandes ouverts à un large éventail de publics grâce à la valorisation des compétences transférables et techniques

- **Liste des thématiques ou types d'actions ciblés :**

- Actions de formation en linguistique à visée professionnelle et construction du projet professionnel : vocabulaire adapté à la recherche d'emploi, visite d'entreprises...
- Prestations d'accompagnement préalable à l'entrée en formation conventionnée : construction du projet professionnel, connaissance des calendriers d'entrée en formation, pré requis en langue française et

mathématiques, coaching entretien et valorisation des compétences acquises, visite d'entreprises, connaissance des métiers

- Préparation des publics la recherche d'emploi ou de formation : estime de soi, techniques de recherches d'emploi (bureautique), connaissance du marché de l'emploi, préparations aux entretiens, coaching entretien, tests psychologiques, codes sociaux de l'entreprise, accès aux droits
- Formations pré qualifiantes liées à un métier en tension : bases du métier, visites d'entreprises, présentation des carrières dans le secteur, passage d'habilitation, et de certification partielle permettant l'accès à l'emploi ou la poursuite en formation en contrat de professionnalisation.

En lien avec les grands projets de Plaine Commune, notamment dans l'objectif de favoriser l'accès des publics aux clauses d'insertion.

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement sur la base d'indicateurs identifiés par le Département, notamment :

- le nombre d'entretiens,
- le nombre d'ateliers,
- le nombre de bénéficiaires,
- le nombre de sorties emploi,
- le nombre de suites de parcours en formation,
- le type de contrat de travail obtenu.

Le suivi des actions : recrutement, démarrage, suivi et sortie se fera par le Département et Plaine Commune en lien avec les différents partenaires.

Dans tous les cas, un lien continu devra être maintenu entre l'organisme porteur de l'action et le référent en charge de l'accompagnement de la personne.

Territoire 7 du Grand Paris : Paris Terres d'Envol

Éléments de cadrage généraux

Les projets devront être à destination des allocataires du RSA du territoire de Paris Terres d'Envol : Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Drancy, Dugny, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte.

Ils devront appuyer les actions mises en œuvre par les professionnels de l'accompagnement et **s'inscrire comme des « maillons » dans les parcours des personnes accompagnées.**

Ainsi, **en amont du dépôt de projet auprès du Département**, les organismes sont invités à se mettre en contact avec les services référents en charge de l'accompagnement des publics pour étudier la faisabilité de mettre en œuvre leur action directement dans les locaux des services référents.

Les actions proposées devront aboutir à des **solutions concrètes pour les bénéficiaires** : sorties en emploi, en formation qualifiante ou en Insertion Par l'Activité Economique, notamment sur des clauses d'insertion.

En effet, il s'agit de développer des actions permettant de mobiliser et de préparer les publics à l'emploi sur l'ensemble des filières qui recrutent, en ciblant plus particulièrement certaines familles de métiers, au regard des opportunités d'emploi.

Éléments de contexte territorial vis-à-vis de l'emploi et de la formation

Quelques éléments clés sur le territoire Paris Terres d'Envol :

- 350 000 habitants
- 103 000 emplois
- 16 000 entreprises
- Un taux de chômage important : 18.4%
- Faible proportion de cadres
- Près de 60% de la population non scolarisée de plus de 15 ans est sans diplôme ou à un diplôme de niveau 5

Paris Terres d'Envol est un territoire stratégique au sein de la Métropole du Grand Paris grâce notamment à :

- 2 aéroports d'envergure internationale : Paris-CDG et Paris-Le Bourget
- 2 parcs d'expositions internationaux : Paris Nord Villepinte et Paris-Le Bourget
- Paris Nord 2, premier parc d'affaires privé européen ;
- des zones d'activités nombreuses et diversifiées qui accueillent de nombreuses enseignes françaises et internationales.

- le cluster de Bourget-Dugny qui s'organise autour de la plateforme aéroportuaire du Bourget

C'est également un territoire de grands projets :

- Aerolians Paris © qui se développe sur 200 hectares,
- Sevran Terre d'Avenir, conjuguant mutation urbaine et développement économique, qui dotera le territoire d'un quartier commercial, d'immobilier d'entreprises, de nouveaux logements et de nouveaux équipements publics,
- le potentiel de mutation des 180 hectares du site PSA à Aulnay-sous-Bois qui favorisera l'émergence d'un projet cohérent hybride conjuguant entreprises créatrices d'emplois et quartiers d'habitation,
- l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024,
- l'arrivée de 8 gares du Grand Paris Express,
- 7 projets de rénovation urbaine.

Néanmoins, et en dépit d'un dynamisme économique constituant un des moteurs de la métropole et de la région, il y a peu d'adéquation entre la création d'emplois dans notre périmètre géographique et l'accès des résidents à ces emplois, l'une des principales raisons étant, comparativement aux moyennes régionales et métropolitaines, le faible niveau de qualification de cette population. Paris Terres d'Envol constitue donc un pôle économique d'envergure, mais qui profite peu aux habitants.

Typologie des réponses attendues pour le territoire de Paris Terres d'Envol :

Par cet appel à projets, l'EPT Paris Terres d'Envol et le Département souhaitent soutenir des actions qui permettent à des publics allocataires du RSA d'élaborer et/ou de concrétiser des projets d'insertion professionnelle dans les familles de métiers où les opportunités d'emploi sont rapidement accessibles et particulièrement d'actualité sur le territoire.

A ce titre, l'EPT Paris Terres d'Envol privilégie des actions :

- de découverte des métiers et préparation des publics entrant dans le cadre des clauses sociales (bâtiment, travaux publics et génie civil),
- de formation linguistique à visée professionnelle,
- de préparation à l'examen du Diplôme de Compétence en langue (DCL anglais, niveaux A2 et B1),
- de préqualification/professionnalisation (notamment « Passerelle Entreprise ») pour les métiers de l'hôtellerie/restauration, de la sécurité, de la sûreté et de l'aéronautique.

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement sur la base d'indicateurs identifiés par le Département, notamment :

- le nombre d'entretiens,
- le nombre d'ateliers,
- le nombre de bénéficiaires,
- le nombre de sorties emploi,
- le nombre de suites de parcours en formation,
- le type de contrat de travail obtenu.

Le suivi des actions : recrutement, démarrage, suivi et sortie se fera par le Département et Est Ensemble en lien avec les différents partenaires.

Dans tous les cas, un lien continu devra être maintenu entre l'organisme porteur de l'action et le référent en charge de l'accompagnement de la personne.

Territoire 8 du Grand Paris : Est Ensemble

Éléments de cadrage généraux

Les projets devront être à destination des allocataires du RSA du territoire d'Est Ensemble : Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville.

Ils devront appuyer les actions mises en œuvre par les professionnels de l'accompagnement et **s'inscrire comme des « maillons » dans les parcours des personnes accompagnées.**

Ainsi, **en amont du dépôt de projet auprès du Département**, les organismes sont invités à se mettre en contact avec les services référents en charge de l'accompagnement des publics pour étudier la faisabilité de mettre en œuvre leur action directement dans les locaux des services référents. La Direction de l'Emploi et de la Cohésion Sociale d'Est Ensemble est à la disposition des organismes pour échanger en amont de la réponse sur les contenus des projets.

Les actions proposées devront aboutir à **des solutions concrètes pour les bénéficiaires** : sorties en emploi, en formation qualifiante ou en Insertion Par l'Activité Economique. En effet, il s'agit de développer des actions permettant de mobiliser et de préparer les publics à l'emploi sur l'ensemble des filières qui recrutent, en ciblant plus particulièrement certaines familles de métiers, au regard des opportunités d'emploi.

Éléments de contexte territorial vis-à-vis de l'emploi et de la formation

Quelques chiffres clés sur le territoire d'Est Ensemble :

- 407 000 habitants (recensement Insee 2014)
- 163 000 emplois
- Un taux de chômage important : 19%
- 21 900 foyers allocataires du RSA au 30 décembre 2016

Un territoire en fort développement, en particulier dans les domaines faisant l'objet de ce présent appel à projets. En effet, 3 filières / familles de métiers sont identifiées comme prioritaires.

1. Le bâtiment, un des secteurs phare dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Sur la période 2018-2024, 150 000 emplois directement liés aux Jeux seront probablement être mobilisés, au sein de trois grands secteurs : tourisme ; **construction** ; organisation.

Nous souhaitons soutenir cette année des actions dans le cadre du bâtiment : secteur particulièrement en tension et secteur dans lequel les entreprises ont du mal à recruter.

La mobilisation des publics est un enjeu fort et largement partagé par les acteurs de la formation, de l'accompagnement et le Service Public de l'Emploi : en effet, les métiers sont peu ou mal connus, les aprioris nombreux et les futurs besoins sur le territoire très importants.

Pour ce faire, nous souhaitons pouvoir offrir aux publics des actions qui pourraient décliner un parcours comportant les éléments suivants :

- Des découvertes des mondes professionnels, visites d'entreprises, rencontres de professionnels « inspirants »,
- Des découvertes des entreprises du territoire : organisation de visites en groupe
- Des mises en situation pratiques sous la forme d'ateliers en groupe. La fabrication, la manipulation de matériaux, la restauration d'éléments... permettent de faire connaissance avec certaines techniques professionnelles et de découvrir des domaines auxquels les demandeurs.ses d'emploi n'auraient pas pensé. Cela permet de travailler en équipe et d'élaborer des « œuvres » en commun, technique très valorisante pour les personnes.

Ces propositions pédagogiques permettront de proposer aux femmes de découvrir concrètement ce secteur d'activité.

Les projets présentés par plusieurs structures complémentaires du territoire seront valorisés dans l'analyse des dossiers.

2. Les métiers et compétences du numérique

Le nombre d'emplois de l'économie numérique et créative, localisés sur le territoire d'Est Ensemble Grand Paris, a augmenté de plus de 11 % en 7 ans. Cette croissance, concentrée sur les communes limitrophes de Paris, est tirée par différents secteurs (infogérance et conseil informatique, télécommunications, édition de logiciel...). En outre, le numérique entraîne une mutation des métiers et des compétences qui touche tous les secteurs d'activités.

Est Ensemble Grand Paris entend accompagner ces dynamiques en mobilisant ses politiques en matière de développement économique, d'emploi et de formation. Nous souhaitons à la fois aider les entreprises locales à trouver les compétences dont elles ont besoin, et permettre aux publics du territoire en recherche d'emploi d'accéder aux opportunités liées au numérique.

C'est pourquoi, en 2019, nous nous associons à la Ville de Paris qui partage ces mêmes enjeux et développe, depuis 3 ans, une forme de réponse territoriale nouvelle : le programme ParisCode. Ce partenariat se traduit par le lancement d'un programme local **ParisCode@EstEnsemble**.

Le Département souhaite soutenir le programme ParisCode@Est Ensemble, afin que les offres de formation bénéficient aux allocataires du RSA. Le programme vise à :

- Créer des places de formation aux métiers et compétences numériques pour les publics d'Est Ensemble, et encourager les formats pédagogiques innovants. Sont attendues des propositions permettant la montée en compétences dans une logique

de parcours. Sont particulièrement visés les métiers du développement et de l'intégration web et les métiers émergents du type référents web, communication digitale...

- Impulser une forte dynamique d'orientation des publics vers les opportunités du numérique, reposant sur l'action de nos partenaires de l'emploi,
- Enclencher une démarche inédite de mobilisation des acteurs publics, privés et associatifs, autour du programme ParisCode@EstEnsemble.

3. Les métiers de la vente et de la sécurité

Dans le cadre du réaménagement du quartier de L'Horloge à Romainville, une zone commerciale « City Outlet » verra le jour en 2019. Ce City Outlet, dont l'ambition est de se positionner sur un secteur premium, couvrira une surface d'environ 20 000 m² et rassemblera plus de 90 commerces parmi lesquels principalement des enseignes de restauration et des boutiques de prêt à porter ou équipement de la maison.

Ce projet représente une opportunité importante pour le territoire en matière d'emploi. Parmi les métiers visés les secteurs de la sécurité et de la vente sont particulièrement recherchés.

Pourront être proposés sur ces deux secteurs des parcours intégrant des découvertes des métiers.

Etant donné le type d'enseignes prévues, les personnels de vente devront avoir eu une première expérience avérée : la formation visera à augmenter leur employabilité (posture, capacités de communication, sens commercial, anglais...).

Concernant le secteur de la sécurité, nous souhaitons des propositions visant à faire découvrir ces métiers aux femmes, avec un objectif de 30% de femmes parmi la cohorte formée.

Typologie des réponses attendues pour le territoire d'Est Ensemble :

A travers le présent appel à projet, le Département et l'EPT Est Ensemble souhaite donc soutenir des actions qui permettent à des publics RSA d'élaborer et/ou de concrétiser des projets d'insertion professionnelle dans les familles de métiers des secteurs cités. Sont éligibles :

- **Pour les métiers liés aux JOP 2024 :**
 - des actions qui permettent aux publics de découvrir les métiers du bâtiment,
 - des actions qui visent la création de passerelles entre les SIAE du secteur et les entreprises dites « classiques » (parcours coordonné pour les publics).
- **Pour le domaine du numérique :**

Les demandes de cofinancement d'actions labellisées ParisCode@EstEnsemble seront prioritaires dans le cadre de ce volet numérique. Toutes les informations sur cet appel à projets sont accessibles au lien suivant : <https://www.est-ensemble.fr/pariscode>.

Sont éligibles toutes les actions qui contribuent à augmenter le nombre de parcours d'accompagnement ou de formation vers les métiers du numérique (et accroître leur visibilité ainsi que leur attractivité), notamment en favorisant les synergies entre acteurs et en permettant l'émergence de formats innovants. Selon 2 approches à distinguer :

1. Pré-qualification professionnelle et mise à niveau
 2. Actions qualifiantes et certifiantes
- **Pour les métiers liés au City Outlet :**
 - Des actions permettant d'augmenter l'employabilité des personnes ayant déjà une expérience dans la vente
 - Des actions ciblées sur un public féminin concernant les métiers de la sécurité.

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement sur la base d'indicateurs identifiés par le Département et le territoire, notamment :

- le nombre d'entretiens,
- le nombre d'ateliers,
- le nombre de bénéficiaires,
- le nombre de sorties emploi,
- le nombre de suites de parcours en formation,
- le type de contrat de travail obtenu.

Le suivi des actions : recrutement, démarrage, suivi et sortie se fera par le Département et Est Ensemble en lien avec les différents partenaires.

Dans tous les cas, un lien continu devra être maintenu entre l'organisme porteur de l'action et le référent en charge de l'accompagnement de la personne.

Territoire 9 du Grand Paris : Grand Paris Grand Est

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS
COUBRON
GAGNY
GOURNAY-SUR-MARNE
LE RAINCY
LIVRY-GARGAN
MONTFERMEIL
NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE
NOISY-LE-GRAND
LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS
ROSNY-SOUS-BOIS
VILLEMOMBLE
VAUJOURS

Éléments de cadrage généraux

Les projets devront être à destination des allocataires du RSA du territoire de Grand Paris Grand Est : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble.

Ils devront s'appuyer sur les actions mises en œuvre par les professionnels de l'accompagnement et s'inscrire comme des « maillons » dans les parcours des personnes accompagnées. Ces actions devront être réalisées sur l'un des territoires cités et dans une étroite association avec les Projets Insertion Emploi de Grand Paris Grand Est, tant dans la phase information et mobilisation des publics que dans la mise en œuvre. Pôle emploi, Cap emploi peuvent également être mobilisés.

La prise en compte des questions de mixité dans l'emploi et d'égalité professionnelle dans les réponses à l'appel à projet seront valorisées dans l'instruction.

Ainsi, en amont du dépôt de projet auprès du Département, les organismes sont invités à se mettre en contact avec les services référents en charge de l'accompagnement des publics pour étudier la faisabilité de mettre en œuvre leur action directement dans les locaux des services référents.

Les actions proposées devront aboutir à **des solutions concrètes pour les bénéficiaires** : sorties en emploi, en formation qualifiante ou en Insertion Par l'Activité Economique, notamment sur des clauses. En effet, il s'agit de développer des actions permettant de mobiliser et de préparer les publics à l'emploi sur l'ensemble des filières qui recrutent, en ciblant plus particulièrement certaines familles de métiers, au regard des opportunités d'emploi.

Éléments de contexte territorial vis-à-vis de l'emploi et de la formation

Malgré un contexte économique toujours fragile sur le territoire Grand Paris Grand Est, le territoire travaille avec ses partenaires à la déclinaison d'un plan d'action de création d'emploi (notamment via les clauses sociales dans les marchés) et en faveur de la formation des publics.

Il s'agit pour le territoire :

- De renforcer et élargir l'approche cluster dans l'éco-construction à l'échelle de l'EPT, avec pour objectif la promotion des projets innovants, la montée en compétence des entreprises dans les nouveaux modes de construction durable, etc. Les collectivités de l'EPT poursuivent leur engagement en faveur de la transition énergétique et de la construction durable pour augmenter la compétitivité du secteur de la construction.
- D'engager une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et de développer une offre de formation adaptée au tissu économique et au public éloigné de l'emploi.
- De proposer des formations qualifiantes sur les nouveaux métiers et usages du numérique, dont des formations prenant en compte les enjeux d'apprentissage linguistique.
- De développer des actions de formation autour de la santé afin que les habitants puissent bénéficier d'une offre cohérente de proximité. En lien avec le secteur hospitalier, il s'agit de soutenir les initiatives visant à développer l'exemplarité du territoire en matière de « bien-vivre ».
- De développer des actions autour de l'économie culturelle et créative, en prenant appui sur structuration de l'Atelier Médicis. Les actions vers l'emploi, la formation, la création d'entreprise, l'innovation et l'expérimentation sont encouragées.

Typologie des réponses attendues pour le territoire de Grand Paris Grand Est :

- **Filières économiques structurantes pertinentes**
 - ✓ La construction
 - ✓ La santé humaine et l'action sociale
 - ✓ Filière d'avenir de la culture et du numérique
- **Liste des thématiques ou types d'actions ciblées**
 - ✓ **Développer une offre d'insertion permettant l'accès à l'emploi liant linguistique et numérique :**

Types d'actions

- Proposer des actions de formation coordonnées avec les entreprises.
- Proposer des actions numériques couplées avec l'apprentissage du français
- Créer un SAS de découverte des métiers numériques et informatique en lien avec la Plateforme Numérique Informatique territorialisée de Grand Paris Grand Est
- Favoriser l'accès aux droits et au numérique, l'accompagnement administratif.
- Développer une offre de services adaptée aux publics : accès aux outils informatiques de recherche d'emploi, coaching, accompagnement post embauche.

- ✓ **Développer des actions visant à renforcer les liens entre l'insertion par l'activité économique, les prescripteurs et les entreprises :**

Types d'actions

- Proposer des actions notamment de découverte des métiers mobilisant les chefs d'entreprises et les SIAE sur des projets structurants de l'EPT GPGE, notamment en lien avec les clauses d'insertion.
- Consolidation du projet professionnel, accompagnement à la recherche d'emploi en lien avec les PIE.
- Acquérir des compétences dans le cadre d'un parcours d'accès à la qualification

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement sur la base d'indicateurs identifiés par le Département, notamment :

- le nombre d'entretiens,
- le nombre d'ateliers,
- le nombre de bénéficiaires,
- le nombre de sorties emploi,
- le nombre de suites de parcours en formation,
- le type de contrat de travail obtenu.

Le suivi des actions : recrutement, démarrage, suivi et sortie se fera en lien avec les différents partenaires, dont le Département et les PIE de Grand Paris Grand Est.

Dans tous les cas, un lien continu devra être maintenu entre l'organisme porteur de l'action et le référent en charge de l'accompagnement de la personne.